



La direction administrative, financière et des ressources humaines

La direction administrative, financière et des ressources humaines est en charge de la gestion des personnels, de l'administration et des moyens de la Haute Autorité. Elle propose et met en œuvre la politique budgétaire et comptable de la Haute Autorité. Elle conçoit et conduit la politique d'achat de la Haute Autorité et déploie le dispositif de contrôle interne budgétaire et comptable de la structure.

Elle met en œuvre la politique de gestion des ressources humaines. Elle assure la gestion administrative et budgétaire de tous les emplois relevant de la Haute Autorité, en matière de recrutement, rémunération, carrière et formation. Elle assure la mise en place, le secrétariat et le suivi des instances de dialogue social. Elle coordonne la politique sociale en faveur des personnels.

Elle met en œuvre la politique immobilière de l'institution et supervise la gestion des bâtiments, équipements et moyens techniques (hors informatique). Elle assure le soutien des services de la Haute Autorité en matière logistique, documentaire et d'archivage.

Le poste

Sous l'autorité de la directrice et de son adjointe, le/la titulaire du poste est chargé(e) d'assurer l'organisation et la mise en œuvre de l'ensemble des prestations immobilières et logistiques de l'institution ainsi que la sécurité des biens et des personnes dans les locaux. Il/Elle assure également la conduite des missions d'archivage, d'inventaire et de classement de la Haute Autorité.

Il/Elle exerce un rôle managérial en supervisant l'activité du chargé des moyens généraux et contribue à l'ensemble des missions qui lui sont confiées (approvisionnement en fournitures courantes, petit équipement et mobilier, logistique des aménagements et réaménagements des espaces internes, rangement de matériel, réception de colis, mise en place de salles...) et veille à la qualité des interventions réalisées au bénéfice des agents de l'institution.

Dans le respect des règles et procédures de la commande publique, il/elle assure également le pilotage des marchés lancés par la Haute Autorité et le suivi des marchés publics mutualisés proposés par les autres administrations ou centrales d'achat. Il pilote plus particulièrement les contrats liés à l'occupation du bâtiment du futur site de la HATVP (contrats de ménage, de maintenance...) et assure le suivi opérationnel des interventions des prestataires.

Le/la titulaire du poste est force de proposition pour toute action visant à optimiser les circuits et procédures en lien avec son périmètre d'activité.

Le profil du/de la candidat(e)

Niveau d'expérience min requis : une expérience de trois ans minimum dans ce secteur d'activité est requise, notamment dans un contexte de déménagement à venir

Compétences attendues

- Management d'un agent
- Connaissance des normes et standards de sécurité dans les bâtiments
- Connaissance des règles de la commande publique
- Aisance avec les outils bureautiques

Savoir-faire :

- Capacité à travailler en équipe ;
- Capacité d'adaptation et de compréhension de l'environnement professionnel ;
- Sens du discernement ;
- Qualités d'organisation et d'autonomie ;
- Sens de l'initiative.

Savoir-être :

- Polyvalence ;
- Curiosité et esprit d'initiative ;
- Qualités relationnelles ;
- Rigueur et sens du service public ;
- Discrétion et confidentialité ;

Le poste conviendrait notamment à un(e) agent de catégorie A disposant d'une première expérience dans la fonction publique.

Identification du poste

Nature et durée du contrat : CDD de 3 ans

Catégorie : A

Quotité : 100%

Statut : vacant

Modalités : Poste à pourvoir par voie de détachement sur contrat pour les titulaires ou contrat de droit public d'une durée de trois ans renouvelables pour les agents contractuels

Télétravail possible : oui

Lettre de motivation et CV à adresser à l'attention du Président de la HATVP à l'adresse : recrutement@hatvp.fr

Localisation : Paris, 2ème arrondissement

Site internet : www.hatvp.fr

L'employeur

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique est une autorité administrative indépendante chargée de promouvoir la probité de la vie publique.

Présidée par Jean Maïa, elle se compose d'un collège de 13 membres et de 75 agents aux cultures professionnelles diverses.

L'institution accompagne et contrôle quotidiennement des responsables et agents publics, ainsi que des représentants d'intérêts, afin de donner aux citoyens l'assurance que la décision publique est prise dans l'intérêt général.

Les missions de la Haute Autorité s'articulent autour de quatre grands axes :

- le contrôle de déclarations de patrimoine et d'intérêts ;
- la prévention des conflits d'intérêts ;
- le contrôle des mobilités entre les secteurs public et privé ;
- la régulation de la représentation d'intérêts (et, à partir du 1er juillet 2025, de l'influence étrangère).

Pour plus d'information sur les missions de la Haute Autorité, consultez le site internet : www.hatvp.fr